

NOM - Prénom de l'élève :

Trousse d'urgence :

- La trousse d'urgence est fournie par les parents.
- Les parents fournissent les médicaments, il est de **leur responsabilité de vérifier les dates de péremption.**
- La trousse d'urgence contient un double de ce document en totalité + ordonnance
- **Elle sera emportée lors de toutes les sorties pédagogiques**

➤ **Les parents s'engagent** à informer le directeur ou chef d'établissement en cas de changement de la prescription médicale.

➤ **En cas de remplacement d'enseignant ou de tout personnel**, le directeur transmettra l'information.

SIGNATURES

Signataires	Date du 1 ^{er} PAI	Dates des renouvellements			
Représentants légaux					
Père					
Mère					
Elève majeur / Autres					
Etablissement Ecole					
Chef d'établissement Directeur d'école					
Professeur principal					
Infirmier(ère)					
Professeur D'E.P.S					
Partenaires					
Médecin traitant ou spécialiste					
Intervenants extérieurs					
Maire ou Responsable de la restauration					
Maire ou Responsable du service périscolaire					
Médecin de l'E.N					